FÉDÉRATION FRANÇAISE DE TENNIS

LES RAQUETTES ADOS FFT

ÉPREUVE ADOS PAR ÉQUIPES

RÉGLEMENT GÉNÉRAL

Joue en simple et en double avec tes amies et partage une expérience sportive unique !

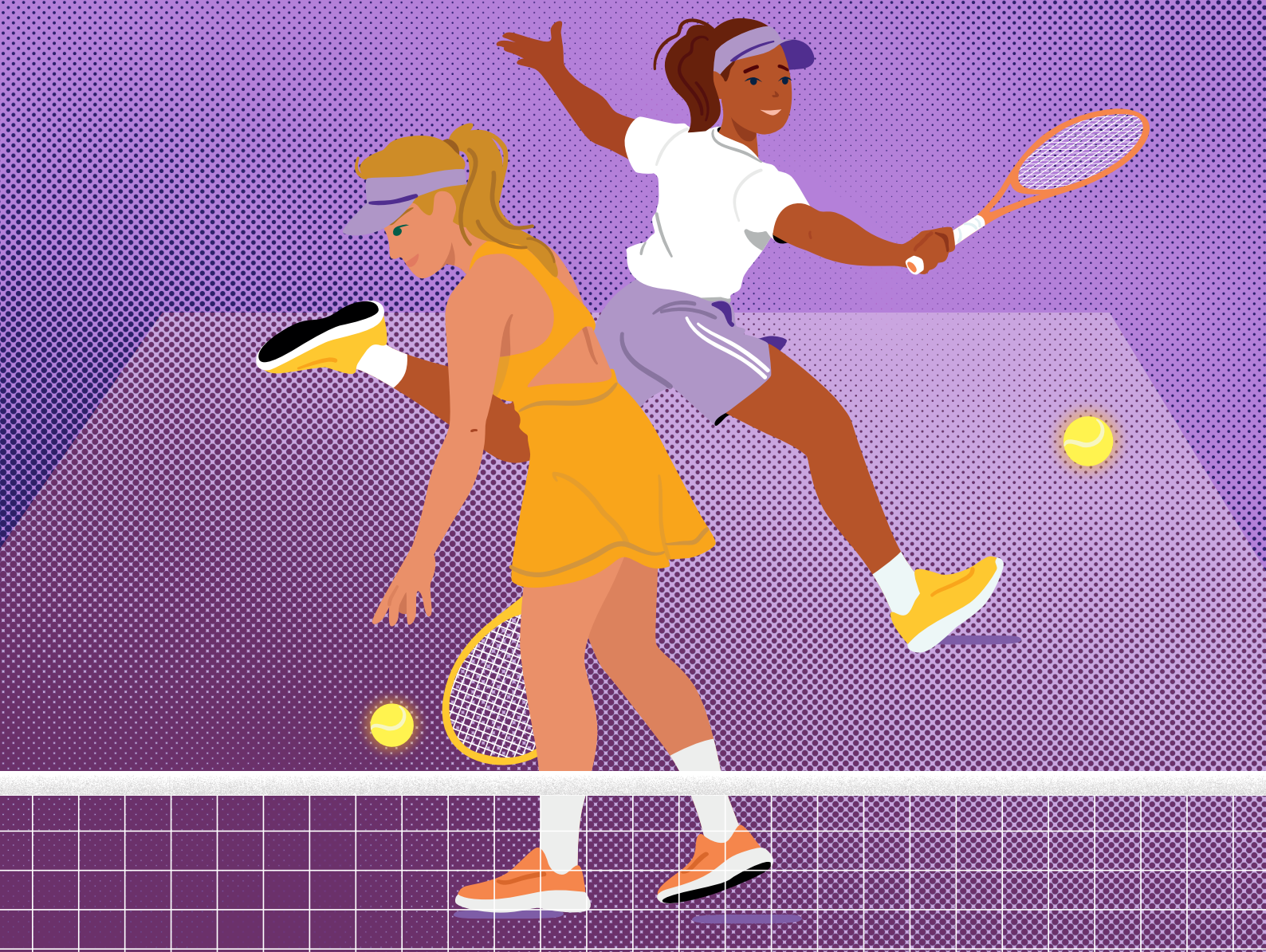

TENNIS FÉDÉRATION FRANÇAISE

LES RAQUETTES ADOS FFT

I. INFORMATIONS GÉNÉRALES

1 DE QUOI S'AGIT-IL ?

- Epreuve féminine non homologuée par équipes (4 joueuses par équipes, NC à 30/4).
- 2 simples et un double
- Matchs au format court recommandés (exemple : 1 set gagnant avec jeu décisif à 6-6 sans avantage).
- Vers plus de volume de jeu : matchs de poules, consolantes, Tournoi Multi-Chances (TMC), pas de tableau à élimination directe.
- Balles intermédiaires (vertes).
- 4 phases :
  - Club (octobre-décembre)*
  - Comité (janvier-mars)*
  - Ligue (avril-mai)*
  - Finale nationale (19 et 20 juin 2027 au Tennis de Sucy-en-Brie)

*Planification libre dans les territoires.

2 QUI PEUT PARTICIPER ?

- Joueuses âgées de 11 à 16 ans : nées entre 2011 et 2016.
- NC, 40, 30/5 et 30/4 (ne jamais avoir été classée 30/3 ou mieux avant la prise en compte du classement mensuel de décembre 2026).
- Licence FFT obligatoire dès la phase comité.
- 2 équipes maximum par club.
- Clubs affiliés et structures habilitées.
- Possibilité de composer une équipe avec des joueuses rattachées à :
  - 2 clubs différents ;
  - Un même établissement scolaire ;

  si rattachés à un même comité Départemental.

3 COMMENT INSCRIRE UNE ÉQUIPE DE CLUB ?

- Inscription auprès du Comité départemental auquel le club FFT est rattaché.
- Droits d'engagement (par équipe) à la discrétion des Ligues.

Rappel : Inscription des équipes à la phase finale : **17 mai 2027** maximum
auprès de **Baptiste DUTRUEL** (raquettes@fft.fr)

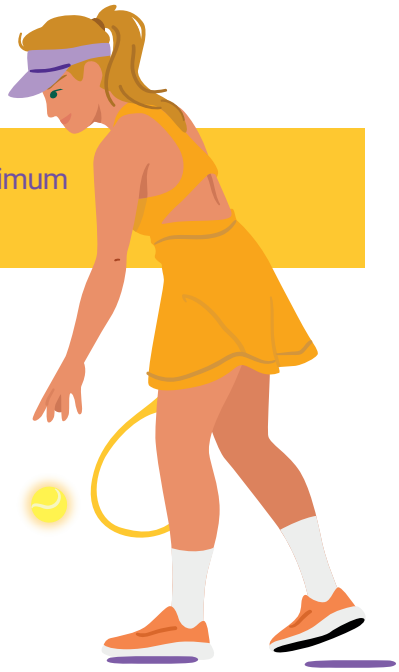

LES RAQUETTES ADOS FFT

II. RÈGLEMENT

1 PHASE CLUB

- Objectif : sélectionner les équipes de joueuses (2 équipes maximum) pour représenter leur club FFT lors des phases suivantes (Comité, Ligue et Finale nationale).
- Phase ouverte aux non-licenciées (le club déclare l'événement à son assureur)
- Opportunité d'un événement convivial :accueil des participantes, présentation de l'animation féminine, organisation de matchs en simple et en double au format court (formule multi-chances, balles intermédiaires), repas, remise des prix, etc.
- La liste des 4 noms composant l'équipe du club (ou 2 x 4 noms si 2 équipes) doit être communiquée au juge-arbitre de la phase territoriale (comité & ligue) avant son démarrage et rester inchangée pendant la durée de la phase.
- Toute demande de modification de la composition d'une équipe sera traitée au cas par cas par le territoire (Comité ou Ligue).

N'hésitez pas à contacter votre Comité départemental si besoin.

2 GÉNÉRALITÉS POUR LES PHASES COMITÉ, LIGUE ET FINALE NATIONALE

- Être impérativement licenciées FFT.
- Ne pas avoir participé à la phase finale nationale de l'édition précédente.
- Chaque équipe est composée de 4 joueuses.
- 2 simples et un double par rencontre. Le classement détermine l'ordre. La joueuse 1 doit être aussi bien ou mieux classée que la joueuse n°2.
- La capitaine devra être l'une des 4 joueuses.
- Format court recommandé :un set gagnant avec jeu décisif à 6-6 sans avantage. Possibilité de réduire le format en cas de difficultés à faire jouer l'ensemble des rencontres (ex: 1 set à 4 jeux sur les simples)
- Pas de tableau à élimination directe.
- Balles intermédiaires (vertes)..

3 SPÉCIFITÉS POUR LES PHASES COMITÉ ET LIGUE

- L'organisation de la phase Comité est du ressort du Comité départemental.
- L'organisation de la phase Ligue est du ressort de la Ligue régionale.
- La phase Ligue doit se dérouler sous forme de poules et/ou de tableau à départ en ligne avec matchs de classement.
- En cas de blessure, une joueuse est autorisée à se faire remplacer pour la prochaine rencontre (à condition qu'elle remplisse les prérequis d'âge et de classement).
- En cas d'impossibilité de présenter 4 joueuses, l'équipe pourra effectuer la rencontre mais sera automatiquement déclarée perdante.

4 SPÉCIFICITÉS POUR LA PHASE FINALE NATIONALE

- L'organisation de la phase finale nationale est du ressort du siège de la FFT.
- La phase finale nationale se déroule sous forme d'un tableau à départ en ligne avec matchs de classement.
- Les joueuses devront être en possession de leur attestation de licence 2027 et de leur carte d'identité.
- Forfait remboursement de frais défini pour 4 joueuses et 1 accompagnateur/trice adulte (déplacement & hébergement)

LES RAQUETTES ADOS FFT

III. NOMBRE D'ÉQUIPES QUALIFIÉES POUR LA PHASE NATIONALE

16 équipes seront qualifiées pour la phase finale nationale selon la répartition géographique suivante (hors ligues ultramarines) :

Ligues	Nombre d'équipes qualifiées
Auvergne - Rhône-Alpes	2
Bourgogne - Franche-Comté	1
Bretagne	1
Centre - Val de Loire	1
Corse	1
Grand-Est	1
Hauts-de-France	1
Île-de-France	2
Normandie	1
Nouvelle-Aquitaine	2
Occitanie	1
Pays de la Loire	1
Provence-Alpes-Côte d'Azur	1

Pour toute information complémentaire, contactez le/la référent(e) féminisation ou le/la responsable régional(e) du développement de votre ligue et consultez le site www.fft.fr

En application d'une démarche écoresponsable, le siège FFT dématérialise l'ensemble des supports de communication des Raquettes Ados FFT.

TENNIS FÉDÉRATION FRANÇAISE